



VISCONET HP

Trempage post traite Cosmétique Désinfectant Riche en agents adoucissants et protecteurs de la peau

PROPRIETES

VISCONET HP, est une formulation spécialement adaptée pour les peaux sensibles. L'environnement, la traite mécanique, les produits peuvent irriter la peau des trayons.

VISCONET HP, appliqué après chaque traite, va permettre en première action de désinfecter le trayon, et assurer la protection contre les bactéries et levures pouvant entrer par le sphincter et rester sur la peau. VISCONET HP, va en deuxième action et à chaque application permettre d'adoucir la peau du trayon.

Un produit BIOCIDES efficace, bactéricide et levuricide, apportant le soin nettoyant à une peau en bonne santé.

Bactéricide selon la norme EN 1656 et EN 16437.

Levuricide selon la norme EN 1657 et EN 16437.

Voir le tableau de synthèse ci-dessous en efficacité.

La formule est autorisée sous SIMMBAD sous le N°41841.

VISCONET HP est soutenu au niveau du règlement Biocide 528/2012 en TP3.

Produit conforme au règlement CE 889/2008.

UTILISATION

VISCONET HP est prêt à l'emploi.

Utiliser le produit à température ambiante >5°C et <20°C avec un gobelet de trempage de 300 mL (Pis entre 38,5 et 39,2) :

- Remplir le gobelet propre et sec au ¾ (225 mL).
- Exercer un nombre suffisant de pressions (3 à 6 environ) pour faire monter le produit dans le réservoir et le remplir jusqu'au 2/3.
- Tremper chaque trayon de façon à avoir une répartition homogène sur le pis.
- Ne pas essuyer, ne pas rincer.
- Laisser agir.
- Maintenir l'animal debout pendant 5 minutes, temps nécessaire pour avoir l'action désinfectante sur la peau.
- Avant la traite suivante, éliminer les résidus de produit à l'aide d'une lavette unique imprégnée d'une solution nettoyante.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect	Liquide épais opaque marron
pH	5 +/- 0,5
Densité	1,02 +/- 0,02
Viscosité	Entre 90 et 130 centipoises
Point de gel	< 0°C
Stockage	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid. A stocker entre 5°C et 15°C.
TP	TP3 : Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Matière active	PVPi (ou 2-PYROLIDINONE, 1-ETHENYL-, HOMOPOLYMER, COMPD. WITH IODINE) (CAS n°25655-41-8) = 20 g/kg. Soit 2 g/kg d'iode disponible ou 2000 ppm.



CARACTERISTIQUES MICROBIOLOGIQUES

Efficacité bactéricide, produit prêt à l'emploi, en condition de saleté spécial trayon (10 g/L lait) à 30°C :

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>Staphylococcus aureus</i> *	EN 1657 EN 16437	5 min
<i>Escherichia coli</i> *		
<i>Streptococcus uberis</i> *		
<i>Enterococcus hirae</i>		
<i>Pseudomonas aeruginosa</i>		
<i>Salmonella typhimurium</i>		
<i>Enterobacter cloacae</i>		
<i>Lactibacillus brevis</i>		
<i>Proteus vulgaris</i>		
<i>Listeria monocytogenes</i>		
<i>Streptococcus agalactiae</i>		

* souches obligatoires

Efficacité levuricide, produit prêt à l'emploi, en condition de saleté spécial trayon (10 g/L lait) à 30°C :

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>Candida albicans</i> *	EN 1657 EN 16437	5 min

* souches obligatoires

CONDITIONNEMENT

Bidon de 20 KG, 60 KG et 200 KG

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Produit à usage strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1584) : +33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site internet : www.hydrachim.com.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Le pictogramme EVPHEL, présent sur le produit, indique que l'emballage usagé peut-être éliminé via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

Ces informations données à titres indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013)

Produit conforme au règlement CE889/2008, pour le nettoyage et la désinfection des installations utilisées pour les produits issus de l'agriculture biologique.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

N° de révision 04/01/2018-(V1)-1144

V120418